

Descriptif de module

Domaine HES-SO Economie et services
 Filière Economie d'entreprise

1 Intitulé du module Finances II 2019-2020

Code E.EE.342.413.F.19	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input checked="" type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * 5	Langues(s) <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input checked="" type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres		<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin
----------------------------	--	--	---

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s) Finances I, Management I, Branches instrumentales
- avoir suivi le(s) module(s) Anglais, Communication I, Allemand, Droit
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis
 Avoir obtenu 36 sur 42 ECTS

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Au terme du module, les étudiants doivent :

4131 Analyse financière et Gestion des investissements

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant-e doit être à même de :
 Analyser et interpréter les rapports de gestion et les principaux états financiers d'une PME
 Etre en mesure de formuler un diagnostic financier
 Connaître et appliquer les principales méthodes de calculs d'investissements ; en analyser les résultats ; connaître les limites de ces méthodes.

4132 Fiscalité 1

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant-e doit :
 Connaître les principes fondamentaux et la systématique du droit fiscal
 Comprendre et utiliser à bon escient le vocabulaire spécifique
 Être à même de pouvoir rechercher de façon autonome dans la législation fiscale
 Connaître les règles en matière d'imposition directe des personnes morales et physiques
 Identifier les risques fiscaux
 Être à même d'envisager des solutions légales

Domaine HES-SO Economie et services
 Filière Economie d'entreprise

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

4131 Analyse financière et gestion des investissements

Analyse financière :

- principes et prescriptions d'évaluation
- apurement des réserves latentes
- analyse du bilan et ratios du bilan
- analyse du résultat et ratios de rentabilité, y. c. schéma Dupont
- ratios du cash-flow
- ratios d'activité

Gestion des investissements :

Méthodes statiques

- comparaison des coûts
- comparaison des bénéfices
- calcul de rentabilité (RCI)
- délai de récupération du capital (payback statique)

Méthodes dynamiques

- cash flow actualisé/VAN
- annuités
- taux de rendement interne
- délai de récupération du capital sur la base de valeurs actualisées (payback dynamique)

4132 Fiscalité 1

Principes fondamentaux du droit fiscal :

- Les contributions publiques (définitions, nature, typologie, etc.), la souveraineté fiscale, le système fiscal suisse, les principes constitutionnels régissant le droit fiscal, l'interprétation du droit fiscal
- L'impôt sur le revenu des personnes physiques :
- Les règles de l'assujettissement (début, fin, étendue), la notion de revenu, les revenus de l'activité lucrative dépendante et indépendante (y compris les sociétés de personnes), les rendements de la fortune mobilière et immobilière, les revenus de la prévoyance et autres revenus, les déductions fiscales, l'imposition dans le temps et le calcul de l'impôt
- L'impôt sur la fortune des personnes physiques :
- Notions de base, évaluation des éléments de la fortune, l'imposition dans le temps et calcul de l'impôt

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

Date et forme des contrôle(-s) continu(-s) organisé(-s) durant le semestre (CC) sont communiquées dans les deux premières semaines en début de semestre par le professeur.

L'examen de fin de module (E) se compose ainsi :

- 4131 Analyse financière et Gestion des investissements (U1) : évaluation écrite de 90 minutes
- 4132 Fiscalité 1 (U2) : évaluation écrite de 60 minutes

Règle de validation du module :

- $U1 = (CCU1+EU1) / 2$, arrondi au 1/10
- $U2 = (CCU2+EU2) / 2$, arrondi au 1/10

Pondération : P1 = 3, P2 = 2

Note du module (N) = $(U1*P1+U2*P2) / \sum P$ arrondi au 1/10

Validation du module :

- Note plus grande ou égale à 4 : module acquis
- Note comprise entre 3.5 et 3.9 : remédiation possible du module
- Note inférieure à 3.5 : répétition du module

La note de remédiation remplace la note de l'unité (U).

La durée et la forme de l'examen de remédiation sont les mêmes que l'E. Le contenu de l'examen de remédiation se compose de l'intégralité de la matière vu dans les U.

Le module ne peut être répété qu'une seule fois.

7 **Modalités de remédiation ***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Domaine HES-SO Economie et services
Filière Economie d'entreprise

8 **Remarques**

En principe, la fréquentation des unités de cours ainsi que la participation à toute autre activité prévue dans le plan d'études sont obligatoires. Le responsable de filière décide de l'éventuelle sanction en cas d'absence injustifiée ou de non respect du règlement des absences.

9 **Bibliographie**

Bibliographie

4131 Analyse financière et Gestion des investissements

La comptabilité comme instrument de gestion - Jürg Leimgruber, Urs Prochinig - Verlag SKV Zürich

Documentation de l'enseignant

4132 Fiscalité 1

Documentation de l'enseignant

10 **Enseignant·e·s**

Chabbey Yves
Epiney Savioz Evelyne
Tschopp Laurent

Responsable de module *

Evelyne Epiney Savioz

Descriptif validé le *

09.09.2019

Descriptif validé par *

Roten Hans-Peter